



APPEL D'OFFRES

POSTE DE SURPRESSION SETLAKWE

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ QUE la Ville de Thetford Mines requiert des soumissions pour des travaux de construction d'un nouveau poste de surpression du réseau d'aqueduc afin d'alimenter le prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Setlakwe. Ces propositions cachetées et endossées seront reçues au bureau de la soussignée **jusqu'à 14 h, le 10 juillet 2018.**

Ces travaux sont définis sommairement comme suit :

- Construction d'un nouveau bâtiment technique, incluant les fondations et la dalle sur sol en béton armé (architecture, structure et mécanique du bâtiment) ;
- Fourniture et installation de 6 pompes de surpression et la tuyauterie nécessaire (mécanique de procédé), la construction de nouvelles conduites d'eau potable variant de 150 mm à 250 mm, incluant les raccordements à la conduite existante et au bâtiment projeté ;
- Construction de nouvelles conduites de branchement de service d'égouts pluvial et sanitaire de 125 mm et 150 mm de diamètre respectivement, incluant les raccordements aux conduites existantes et au bâtiment projeté ;
- Aménagement d'une aire de stationnement en matériaux granulaires MG-20 ;
- La réfection des surfaces endommagées, des raccordements aux ouvrages existants ainsi que différents travaux d'aménagement connexes font aussi l'objet du contrat.

Les documents seront disponibles pour distribution dès le 14 juin 2018 exclusivement à partir du site internet du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soit par téléphone au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Web à www.seao.ca ; les frais établis par cet organisme étant applicables. Les prix soumis devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier suivant la date d'ouverture des soumissions. Un dépôt de soumission exprimé sous forme de cautionnement de soumission représentant 10 % du montant total soumis, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier est également requis. Une lettre d'engagement relative à l'émission d'une caution pour gages, matériaux et services est également requise avec les offres.

Les soumissionnaires intéressés sont avisés que le présent projet est admissible en vertu du projet subventionné dans le cadre du **programme Développement économique Canada (DEC)**.

La Ville de Thetford Mines n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omissions que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour être considérée, toute soumission doit être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis dûment complétés et signés. De plus, la Ville de Thetford Mines ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de les accepter en tout ou en partie, si nécessaire, sans obligation envers le ou les soumissionnaires.

Des informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de M. Daniel Cyr, responsable du Volet génie et environnement par courriel à d.cyr@ville.thetfordmines.qc.ca ou par téléphone au 418 335-2981, poste 382.

Les soumissionnaires intéressés doivent faire parvenir leur soumission à l'attention de M^e Edith Girard, greffière, sise à l'Hôtel de ville de Thetford Mines, 144 rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J3, et ce, **avant 14 h, le 10 juillet 2018**. Les soumissions seront ouvertes en public dans la salle des délibérations du Conseil de l'hôtel de ville de Thetford Mines, le même jour, et au terme de la période de réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission reçue, ni celle ayant obtenu le meilleur pointage final, ni aucune des soumissions.

DONNÉ À THETFORD MINES, ce 8^e jour de juin 2018.

M^e Edith Girard, greffière de la Ville

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Edith Girard, domiciliée en la Ville de Thetford Mines, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public ci-dessus sur le journal local « COURRIER FRONTENAC » le 13^e jour de juin 2018.

Ledit avis public a également été affiché, à la même date, à la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour de juin 2018.

M^e Edith Girard, greffière de la Ville